

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Arrondissement  
de ROCHFORT

Séance du 11 Juin 1956

CANTON  
de ROYAN

OBJET :

L'an mil neuf cent cinquante six, le 11 du mois de Juin  
Le Conseil Municipal de ROYAN s'est assemblé au lieu ordi-  
naire de ses séances, sous la présidence de M. Max Brusset  
Député Maire, en session ordinaire, d'après convocations  
faites le 6 Juin 1956

TRAVAUX

Troisième tranche  
de travaux pour ex-  
pension du réseau  
de distribution  
par emprunt

ETAIENT PRESENTS : MM. BRUSSET, SEUGNET, REUTIN, CASTELNAU  
COUZINET, GAUSSEL, BARNOT, LAURENT, GUILLAUD, BROTRÉAU, COU-  
NIL Paul, BARRIERÉ, DOMEQ, ETCHEBER, POUGET, BOURDEILLE,  
ROCHEDEREUX, MELLE FOUCHE, M. CHALBOULAN, M. DUFOUR, M. COUNIL  
Edouard, L. PAPEAU, M. GUICHAOUA.

Représentés : M. GRUSSENMEYER par Melle FOUCHE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres  
en exercice, il a été conformément à l'article 53 de la loi du  
5 Avril 1954, procédé immédiatement à l'élection d'un secré-  
taire pris dans le sein du Conseil.

M. ETCHEBER ayant obtenu la majorité des suffrages a  
été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

En vue de terminer la mise en place de l'eau dans les rues  
ou cela est nécessaire, la commission des travaux demand à  
la Commission des Finances de proposer au Conseil Municipal  
d'autoriser M. le Maire à contracter un emprunt de 18 millions  
permettant d'effectuer une 3<sup>e</sup> tranche urbaine et les services  
ruraux d'incendie.

En 1955 la tranche rurale a été faite avec la 3<sup>e</sup> tranche  
urbaine en une seule tranche en utilisant le reliquat existant.

Le Conseil Municipal

Vu la demande de la Commission des Travaux

Vu l'avis de la Commission des Finances

autorise

M. le Maire à effectuer les démarches auprès d'un établissement  
prêteur en vue de contracter un emprunt de 18 millions pour une  
3<sup>e</sup> tranche d'adduction d'eau zone urbaine et service rurale d'in-  
cendie.

S'engage à voter les centimes additionnels nécessaires au paie-  
ment de l'amortissement de cet emprunt dès que les conditions  
consenties seront connues.

Adopté.

56075

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre M. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Député Maire  
L'Adjoint Délégué,



*[Handwritten signature]*

VU  
Rochefort s/Mer le 25 Juillet 1956  
Le Sous-Préfet  
Pr le Sous-Préfet en congé  
Le Sous-Préfet de Saintes.

POUR COPIE CONFORME  
Royan, le 31 Juillet 1956  
Pr le Député Maire  
L'Adjoint Délégué,



*[Handwritten signature]*